

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2159

Artikel: Stratégie énergétique 2050 : d'abord un grand élan : premier article d'une série sur l'unique objet de la votation fédérale du 21 mai 2017
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Stratégie énergétique 2050: d'abord un grand élan

Premier article d'une série sur l'unique objet de la votation fédérale du 21 mai 2017

Jean-Daniel Delley - 27 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31267>

Six ans après la décision de principe d'abandonner le nucléaire, le peuple est appelé à se prononcer le 21 mai prochain sur une stratégie qui transforme la politique énergétique en vigueur jusqu'à présent. Mené dans un premier temps tambour battant, un rythme très inhabituel sous la coupole fédérale, le tournant énergétique va perdre ensuite de son élan, le temps de rallier des intérêts divergents, mais indispensables à la formation d'un soutien majoritaire.

Un regard sur les quatre dernières décennies montre à quel point les postulats énergétiques peuvent changer sous l'influence de l'opinion publique, des contraintes économiques et des possibilités techniques.

Ainsi la Conception globale de l'énergie de 1978 exprime une seule préoccupation, celle d'une production suffisante et centralisée pour répondre à une demande croissante. Dix ans plus tard, les scénarios en discussion laissent entrevoir un éventail de futurs énergétiques, y compris l'abandon du nucléaire. Mais reste privilégié celui qui mise sur le développement du parc nucléaire. Le 13 février 2011, c'est-à-dire un mois avant la catastrophe de Fukushima, une courte majorité du peuple bernois se prononce en faveur de la construction d'une

nouvelle centrale à Mühleberg.

Cette catastrophe va conduire à un revirement complet de la politique énergétique. Aussitôt, le département fédéral de l'énergie suspend la procédure d'examen des projets de nouvelles centrales nucléaires. Au mois de mai, le Conseil fédéral décide l'abandon progressif de l'énergie nucléaire. Il prend certes en compte l'émotion populaire suscitée par la fusion de trois des six réacteurs de la centrale japonaise. Mais sa décision repose également sur une considération économique: le nucléaire n'est plus concurrentiel face aux énergies renouvelables ([DP 1910](#)).

En 2011 toujours, le Parlement confirme le choix du gouvernement, contre l'avis de l'UDC qui persiste à miser sur l'atome. Le PLR se rallie à cet abandon après avoir obtenu que soient poursuivies les activités de recherche dans ce domaine. En octobre 2012 déjà, le Conseil fédéral met en consultation sa «*Stratégie énergétique 2050*». Neuf mois plus tard, il transmet au Parlement son [Message](#) et les textes de loi concrétisant cette stratégie.

L'abandon progressif du nucléaire exige tout à la fois de développer la production des énergies renouvelables et de réduire notre consommation.

Le Conseil fédéral fixe des objectifs chiffrés: moins 16% d'ici 2020 par rapport à 2000 pour la consommation globale d'énergie, moins 40% d'ici 2035; pour l'électricité, respectivement moins 3% et moins 13%. Quant aux énergies renouvelables, la production doit plus que doubler d'ici 2020 et plus que septupler d'ici 2035.

Pour atteindre les objectifs d'économie, le gouvernement mise sur une batterie de prescriptions concernant notamment les véhicules à moteur et les appareils électriques, ainsi que sur une politique active d'assainissement des bâtiments financée par un relèvement de la taxe sur le CO₂.

L'encouragement de la production renouvelable passe en particulier par un prix de reprise garanti de l'électricité produite par les particuliers, une reprise au prix coûtant (RPC) qui doit inciter à l'investissement. La RPC, déjà en vigueur depuis 2008, ne constitue donc pas une nouveauté. Mais sa durée sera limitée à 15 ans et la taxe qui assure son financement devra passer de 0,45 à 2,3 centimes le kWh, de manière à donner une forte impulsion à la production renouvelable.

Sur la base de premier paquet de mesures, le Conseil fédéral estime que, d'ici 2020, la

construction d'une centrale à gaz sera nécessaire pour garantir la sécurité de l'approvisionnement.

Voilà pour la première étape du tournant énergétique. A partir de 2021, la seconde étape devrait voir disparaître progressivement ces mécanismes financiers au profit d'une réforme fiscale écologique, en clair des taxes d'incitation.

Le projet du Conseil fédéral rencontre un assez large soutien pour ce qui est des grandes options, mais les avis divergent sur les différentes mesures proposées. Cependant, [l'UDC](#) et le [PLR](#) s'opposent clairement au tournant énergétique, la première persistant à tabler sur la filière nucléaire, le second rejetant prescriptions et subventions au profit des mécanismes du marché.

Economiesuisse et plusieurs organisations économiques, notamment celles du secteur électrique, se rangent également dans les rangs des opposants, la première n'hésitant pas à prédire une [«catastrophe économique»](#) si la stratégie devait s'imposer.

Le décor est maintenant dressé et les acteurs en place. Reste à examiner ce qui reste de cette stratégie après son passage devant le Parlement.

Ne pas ouvrir la boîte de Pandore

Fonds d'infrastructures: réponse à Samuel Bendahan

Jean-Pierre Ghelfi - 22 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31247>

La Banque nationale et les caisses de pension disposent de nombreuses centaines de milliards de francs, l'une pour gérer la valeur du franc, les autres pour assurer le versement de rentes. Elles suscitent des convoitises (DP 2158: [Infrastructures et compétence: la Suisse peut construire l'avenir](#), par Samuel Bendahan).

La revalorisation du franc est une constante de l'histoire économique de notre pays. L'étude de Jean-Christian Lambelet consacrée au franc fort (DP 2125) présente un graphique (p. 112) qui montre que notre monnaie enregistre, depuis 1820, une tendance générale, en valeur réelle (donc corrigée de l'inflation), de hausse de sa valeur. La

comparaison est faite par rapport à la livre sterling (monnaie dominante jusqu'à la deuxième guerre mondiale), au dollar et à l'euro. *«On a là, écrit l'auteur, une indication pertinente et documentée de l'amélioration constante de la compétitivité de l'économie suisse au fil des années, en fait sur deux siècles!»*

La problématique du franc fort n'est donc pas un phénomène récent. Cette évolution de très longue période a inclus de multiples crises et conflits. Elle n'a pas empêché notre pays, ses entreprises et ses habitants d'améliorer régulièrement leur situation matérielle au point que, comme nous le savons, la Suisse compte parmi les pays qui dispose actuellement d'un des plus hauts revenus moyens

par habitant.

Une monnaie toujours plus forte et une économie toujours plus performante sont deux caractéristiques apparemment contradictoires et incompatibles entre elles, puisqu'une monnaie surévaluée handicape le développement et la rentabilité des activités productives. D'où la question de savoir comment, au lieu de s'exclure, elles sont allées de pair?

La raison n'est certainement pas unique. Ce serait trop simple et trop beau! Sans doute faut-il aller voir du côté de ce qui fait la spécificité de notre pays.

La Suisse moderne, celle de 1848, a voulu éviter par-dessus